LA PORTE LATINE

FORMATION

Le bon Pape Pie XI

Publié le 10 novembre 2026 · Abbé Xavier d'Anselme · 19 min de lecture



> *Deux erreurs sont à éviter : avoir l'idéalisme de penser que les papes furent absolument parfaits dans toutes leurs décisions jusqu'au Concile Vatican II, et à l'inverse, s'ingénier à voir poindre dans l'esprit de certains papes préconciliaires des ferments du futur esprit libéral du concile.*

Les nonagénaires d'aujourd'hui ont eu le privilège de naître sous le pontificat du Pape Pie XI, né Achille Ratti, qui se déroula de 1922 à 1939, c'est-à-dire, presque exactement, au cours de l'entre-deux-guerres.

Ces temps-ci, le bon Pape Pie XI revient à la surface des publications catholiques, puisque nous célébrons un par un les centenaires de bon nombre de ses gestes importants : la canonisation du saint Curé d'Ars et de sainte Thérèse (mai 1925), l'institution de la fête du Christ-Roi (décembre 1925), l'aventure des Cristeros (été 1926), la création du Dimanche des Missions (octobre 1926), le sacre des premiers évêques chinois (octobre 1926), la condamnation de

l'Action Française (décembre 1926), et bientôt, *Mortalium Animos* pour condamner l'œcuménisme (1928).

Nous nous proposons ici de soulever une difficulté au sujet de ce grand Pape. On entend parfois dire, en effet, que Pie XI, tout défenseur de la doctrine catholique qu'il fût dans la théorie, se rendit coupable de plusieurs décisions malheureuses ou même déloyales dans la pratique. Cela nous le fait alors apparaître comme un Pape droit en esprit, mais faible, ou mal éclairé, ou trop impulsif, dans son agir de Pasteur suprême.

Ennuyeux, en effet.

Qu'en est-il exactement ?

Il peut s'avérer intéressant de revenir à la mémoire de ce grand Pape du XX^{e} siècle, d'autant plus que nous pourrons en tirer quelques enseignements pour le XXI^{e} : qu'est-ce en effet que la Papauté, jusqu'où un Pape peut-il urger ses décisions en conscience auprès des fidèles ?

Que fallait-il faire en 1926 ? Comment réagir ? Et que faire aujourd'hui, en 2026 ? Ces deux questions sont bien plus liées qu'il n'y paraît. Voyons un peu.

Les Cristeros (1926–2026)

A vue humaine, l'histoire des Cristeros est bien décevante[1]. Devoir déposer les armes, se démobiliser, pour s'aligner sur les conséquences de sinistres tractations, voilà ce qui fut imposé aux combattants du Christ-Roi. Leur cri de guerre, « *¡Viva Cristo Rey !* » avait beau avoir été indulgencié par Pie XI[2], il leur fallut ensuite se soumettre aux accords, « los arreglos », entre le Vatican et le gouvernement maçonnique. Comme on sait, le gouvernement ne tint pas parole pour autant, et ce fut, selon le mot de Mgr Lefebvre, une « *boucherie invraisemblable* »[3] en représailles, véritable épuration qui fit plus de 5 000 victimes.

Pie XI, peut-être mal informé de la situation, pria Mgr Ruiz y Flores de mener à bien des tractations avec le gouvernement mexicain. Pourtant, dans les débuts, c'est-à-dire à l'été 1926, il s'était montré favorable au boycottage économique contre l'infâme loi Calles, et même aux premiers soulèvements. Dans l'Encyclique *Iniquis afflictisque* (18 novembre 1926), il avait dénoncé avec force l'intolérable répression du culte catholique tout en disant « *ne pas retenir ses larmes* » à l'idée de ceux qui avaient le courage de résister au nom du Christ-Roi : « *Ô spectacle magnifique donné au monde, aux anges et aux hommes ! Ô nobles actions, dignes d'éternelles louanges !* » Difficile de dire mieux.

Cependant, à la longue, peut-être s'inquiétait-il de voir durer et proliférer ce mouvement armé de 50 000 hommes qu'il pouvait commencer à prendre pour une rébellion contraire au quatrième commandement, précisé par saint Pierre : « *etiam dyscolis* »[4]… L'éternel problème de la juste sédition[5]. Et peut-être aussi, il souhaitait en finir avec ces morts en nombre, même si beaucoup étaient sans doute des martyrs.

Les négociations eurent donc lieu au premier semestre 1929, mais l'affaire s'engagea très mal, Mgr Ruiz y Flores s'obstinant à prêter de bonnes intentions à ses interlocuteurs, ne gardant pas contact avec les généraux cristeros ni avec les autres évêques mexicains, et ne prêtant l'oreille

qu'à un conseiller mal choisi et à des prélats américains à la botte de l'ambassadeur des Etats-Unis, Dwight W. Morrow.

Tout cela s'acheva le 21 juin 1929 avec une signature précipitée, sur une simple déclaration de bonne intention et sans avoir obtenu en aucune manière l'abrogation des lois iniques de 1926 qui avaient été la raison de vivre et surtout de mourir de près de 30 000 combattants et de 150 000 victimes civiles.

Le rapprochement mériterait d'être fait avec l'accord sino-vatican de 2018, que Pékin force continuellement en ne cessant pas de persécuter l'Église souterraine et en nommant des évêques à sa guise, ce qui met à chaque fois Rome au pied du mur[6]. Ou de la grande muraille.

Les Cristeros se sentirent trahis, et moururent massacrés en grand nombre après avoir déposé les armes. Par la suite, le Pape Pie XI se montra désolé des suites de l'accord avec le gouvernement. Une dizaine d'années plus tard, il rappela les nuances de la doctrine thomiste sur la légitimité de la résistance à une tyrannie. Ce fut la Lettre apostolique « *Nos es muy conoscida* » du 28 mars 1937 adressée aux évêques du Mexique.

Presque aussi cruelle fut la situation des « *meilleurs catholiques qui essayaient de redresser la France* »[7]à la même époque.

L'Action Française (1926–2026)

Ce mouvement politique anti-républicain dirigé par Charles Maurras existait depuis 1899 et avait fini par rassembler toutes les forces vives de la contre-révolution qui, selon le mot de Joseph de Maistre, « *n'est pas la révolution contraire, mais le contraire de la révolution* »[8]. On en était resté jusque-là à l'expression du Pape Pie X : « *damnabilis, non damnandus* »[9]. Maurras était « condamnable, mais pas à condamner ». Sage adjectif verbal pour indiquer le jugement prudentiel du saint Pape, ne voulant pas risquer de « *couper les bras à la contre- révolution* »[10], malgré les déficiences graves du projet de Maurras qui, agnostique, ne reconnaissait aucune nécessité d'associer le surnaturel au combat pour la cité, et laissait presque croire à une instrumentalisation bonne et simple de l'Église pour servir son tout-politique, même s'il l'admirait volontiers[11]. De toute façon, saint Pie X n'était pas du tout tenté de se rapprocher de l'anticléricale III^{e} République, depuis les épisodes de 1905 auxquels il avait dû réagir avec *Vehementer nos*[12].

Pie XI voyait les choses différemment, car il s'essayait à promouvoir, une fois de plus, la politique la plus accommodante possible avec les régimes en place. C'est, du reste, un calcul stratégique qui repose sur les mêmes fondements que le combat de saint Pie X, d'où la difficulté. Car, selon un principe de philosophie politique d'ailleurs largement vérifié par l'histoire de l'Église, c'est par la tête que les nations se convertissent. De même que saint Pie X avait été le Pape de « tout instaurer dans le Christ », Pie XI était le Pape du « Christ, Roi des nations ». Dans cette perspective, essentiel de garder des relations fructueuses avec les têtes politiques non pas du passé ou du futur, mais hic et nunc… C'est aussi la vision du Pape saint Zacharie[13].

L'Action Française, hostile au régime républicain en place, devenait donc un obstacle. Elle fut condamnée le 20 décembre 1926 lors d'une allocution devant les cardinaux, prolongée la semaine suivante par la mise à l'Index du journal et des œuvres principales de Maurras. C'était un

bis repetita du ralliement de Léon XIII en 1892. Pie XI avait décidé, il était connu pour sa « volonté d'airain »[14]. Et la résistance rencontrée par sa décision[15] ne l'encourageait pas à l'assouplir.

Ce furent des sanctions extrêmes pour les récalcitrants : interdiction des sacrements, privation de funérailles religieuses, etc.

S'ensuivit aussi une cascade de mesures comme l'éviction du Père Le Floch, l'excellent directeur du Séminaire français de Rome, qu'admirait tant le jeune abbé Marcel Lefebvre, séminariste. Deux enquêtes à charge à la suite d'une délation et aussi sous la pression de la chambre des députés qui en a contre ce vivier de futurs évêques où « *fleurissent les doctrines politiques les plus contraires aux lois de la République* »[16]: c'est à se croire à l'époque de l'étau académique et de la loi des séparatismes. Voilà de quoi firent les frais des hommes d'Église fidèles et loyaux à tous les enseignements pontificaux sur le règne du Christ-Roi, comme aussi le Cardinal Billot, dépourpré pour avoir cité Maurras dans son cours sur le libéralisme.

En tout cela, Pie XI semble avoir prêté l'oreille à des présentations exagérées comme celles du Cardinal Andrieu de Bordeaux ou du père Eugène Keller. Mais il aura aussi été sans doute surpris du *Non possumus* de nombreux catholiques en lequel il vit une insoumission au pouvoir pontifical lui-même. « Je suis le Pape ! » tonna-t-il en frappant du poing sur la table, alors que Mgr Le Hunsec tentait de prendre auprès de lui la défense du Père Le Floch au printemps 1927. Tout cela est restitué à merveille par la plume alerte et méticuleuse de Mgr Tissier de Mallerais[17].

Résultat des courses, « *il n'est que trop vrai que l'AF était la seule force anti- libérale solide en France, qu'il n'y avait pas de troisième force. L'AF interdite aux catholiques, les libéraux restèrent seuls maîtres du terrain ; ils l'ont gardé depuis* »[18]. Et puis il faut se souvenir aussi de catholiques initialement sincères qui ont cru devoir se tordre spéculativement l'esprit pour suivre les directives romaines, l'exemple le plus célèbre étant celui de Maritain qui connut dans ce dilemme le point de départ du spiritualisme désabusé qu'on lui connut plus tard : « *Quelle signification des actes du Pape, sinon un avertissement de désespérer de toute action de masse, de tout travail humain d'ensemble, de tout effort politique, de laisser le monde se décomposer, mourir de misère, et de se retrancher dans le travail solitaire que chacun peut faire en essayant de témoigner pour la vérité ? Je ne peux guère les comprendre autrement…* » confie-t-il à Henri Massis[19].

Et en même temps, sur le plan des principes, Pie XI avait cru servir de son mieux la politique du Christ-Roi des nations. Qui irait dire qu'il doutait des enseignements de sa propre Encyclique *Quas Primas* ?

Comment Mgr Lefebvre a vécu les choses

Il s'en est ouvert lui-même[20] :

Or, pendant ces années de séminaire, se sont passées des choses tragiques, qui me rappellent exactement tout ce que je vis depuis le Concile. Je suis pratiquement dans la même situation dans laquelle se trouvait notre supérieur de séminaire à ce moment- là : le père Le Floch, qui a été supérieur du séminaire français de Rome pendant trente ans. C'était un homme très digne, un Breton, fort et ferme dans sa foi comme le granit de Bretagne. Il nous apprenait les encycliques des papes et ce qu'était le modernisme condamné par saint Pie X, les erreurs modernes condamnées par Léon XIII,

ce qu'était le libéralisme condamné par Pie IX. Et nous aimions notre père Le Floch. Nous y étions très attachés.

Mais sa fermeté dans la doctrine, dans la Tradition, déplaisait aux progressistes évidemment. […] Il déplaisait non seulement aux progressistes, mais aussi au gouvernement français. Le gouvernement français avait peur que par l'intermédiaire du père Le Floch et par cette formation donnée aux séminaristes, des évêques traditionalistes viennent s'implanter en France et donnent à l'Église de France un climat traditionnel et évidemment anti- libéral. […] Des pressions ont été exercées sur le pape Pie XI, […] dénonçant le père Le Floch comme étant, soit- disant, d'Action française, et un homme politique apprenant aux séminaristes à être des membres de l'Action française.

Tout cela n'était que mensonge. Pendant trois ans, j'ai entendu le père Le Floch dans ses conférences spirituelles. Jamais il ne nous a parlé de l'Action française.

[…] Alors une enquête a été faite : le cardinal archevêque de Milan a été envoyé sur place. […] Le résultat a été : le séminaire français fonctionne parfaitement bien sous la direction du père Le Floch. Nous n'avons absolument rien à reprocher au supérieur du séminaire.

Eh bien, cela n'a pas suffi ! Trois mois après, nouvelle enquête, avec cette fois l'ordre d'en finir avec le père Le Floch. La nouvelle enquête a été faite par un membre des Congrégations romaines qui a conclu en effet que le père Le Floch était ami de l'Action française, qu'il était dangereux pour le séminaire et qu'il fallait lui demander sa démission. Ce qui a été fait.

[…] Et puis, à cette époque où j'étais au séminaire français, non seulement le père Le Floch a été attaqué, mais aussi le cardinal Billot, théologien de première valeur, aujourd'hui encore réputé et étudié dans nos séminaires. Monseigneur Billot, cardinal de la sainte Église, a été déposé. On lui a enlevé la pourpre et on l'a envoyé en pénitence, tout près d'Albano, à Castel Gandolfo dans la maison des jésuites, avec interdiction de sortir, sous prétexte qu'il avait des liaisons avec l'Action française. De fait, le cardinal Billot n'était pas d'Action française, mais il estimait la personne de Maurras et l'avait cité dans ses livres de théologie. Par exemple, dans le second livre de l'Église De Ecclesia, le cardinal Billot a fait toute une magnifique étude sur le libéralisme, où, en notes, il a fait quelques citations de Maurras. Alors c'était un péché mortel. Ils ont trouvé cela pour déposer le cardinal Billot. Ce n'est pas une petite chose, un des plus grands théologiens de son époque, déposé comme cardinal, réduit à l'état de simple prêtre, car il n'était pas évêque. (A ce moment- là, il y avait encore des cardinaux diacres). C'était déjà la persécution.

Le pape Pie XI a subi l'influence de ces progressistes qui se trouvaient déjà à Rome. Nous voyons là, précisément, une certaine différence entre les papes qui se sont succédé et pourtant, à cette époque, le pape Pie XI a fait des encycliques magnifiques. Ce n'était pas un libéral. Son encyclique contre le communisme Divini Redemptoris, son encyclique sur le Christ- Roi, instaurant la fête du Christ- Roi, donc le règne social de Notre Seigneur Jésus- Christ, est magnifique. Son encyclique sur l'éducation chrétienne est absolument admirable et demeure aujourd'hui un document fondamental pour ceux qui veulent défendre l'école catholique.

Donc au plan de la doctrine, le pape Pie XI était un homme admirable, mais faible dans le domaine de l'action pratique. Il était influençable. C'est ainsi qu'il a été très influencé lors de la guerre du Mexique et qu'il a donné l'ordre aux Cristeros, à ceux qui défendaient la religion catholique et com-

battaient pour le Christ- Roi, de faire confiance au gouvernement et de déposer les armes. Dès qu'ils ont déposé les armes, ils ont été tous massacrés. On se souvient encore, au Mexique, de ce massacre épouvantable. Le pape Pie XI a fait confiance au gouvernement qui l'a trompé. Après ce qui s'est passé, il s'est montré désolé. Il n'imaginait pas qu'un gouvernement qui lui avait promis de traiter avec honneur ceux qui défendaient leur foi, les ait ensuite tous massacrés. Ce sont en effet des milliers de Mexicains qui ont été massacrés à cause de leur foi. ■

Le Pape dans l'Église : la foi et l'obéissance

Il s'agit maintenant d'épiloguer, ce qui n'est pas évident puisque nous parlons de questions historiques, et plus, de décisions d'un homme qui fut le Pape, et un bon Pape.

Il semble que deux erreurs soient à éviter : avoir l'idéalisme de penser que les Papes furent absolument parfaits dans toutes leurs décisions jusqu'au Concile Vatican II, et à l'inverse, s'ingénier à voir poindre dans l'esprit de certains Papes pré-conciliaires des ferments du futur esprit libéral du Concile. Dans les deux cas, c'est mal comprendre la nature de la vertu d'obéissance et aussi mal comprendre ce qu'est, dans la sainte Église, la personne du Pape.

Vice contre l'obéissance : « *Le défaut le plus dangereux de tous est la complaisance d'esprit, qui tend à faire de l'autorité, dans des matières de soi soumises à la raison et à la conscience, la règle de la vérité* (II^{a}-$II^{æ}$, q. 104, a. 5, ad 2^{m}). »[21]

Lorsque le Pape est infaillible, il enseigne, et impère ainsi notre vertu de foi, non pas l'obéissance. Plutôt que de *commander*, il *atteste* l'appartenance d'une doctrine au dépôt de la Révélation. C'est alors qu'il est infaillible.

Laissons encore parler Mgr Lefebvre[22] :

Mais alors, je vous entends me dire : oui, bien sûr, c'est évident, nous sommes tous d'accord que les Évêques peuvent, éventuellement, demander à leurs Prêtres et même aux fidèles des choses qui sont inadmissibles et devant lesquelles nous devrions répondre « non », puisque nous ne les acceptons pas.

[…] Mais Rome ? Ah ! la question est plus grave… Est- ce que Rome peut se tromper, est- ce que Rome peut nous demander des choses qui nous obligeraient à une mauvaise obéissance ?

Eh bien, il faut répondre : oui, sans aucun doute. Ce serait aller contre toute l'histoire de l'Église, ce serait méconnaître toute l'histoire de l'Église que de croire que dans tous les domaines et dans tout l'ensemble des enseignements qui sont donnés par Rome, tout a toujours été bon, tout a toujours été pour le bien de l'Église. Ce n'est pas vrai.

Là, il faut faire les distinctions nécessaires, évidemment.

S'il s'agit du Pape lui- même, il faut distinguer entre le Pape parlant ex cathedra et parlant dans son magistère ordinaire dans les conditions qui font que ce magistère est infaillible. […] Dans les autres cas, […] le Pape peut très bien se tromper. Ne croyez- vous pas que le ralliement du Pape Léon XIII a été une erreur ? Ne croyez- vous pas que la condamnation de l'Action Française par le Pape Pie XI a été une erreur ? La meilleure preuve, c'est que le Pape Pie XII, dès qu'il est monté sur le

trône pontifical, a aboli la sentence de son prédécesseur. Et que de cas de ce genre- là on pourrait citer au cours de l'histoire de l'Église !

Eh bien, il est certain que dans ce qui n'est pas du magistère ordinaire ayant les conditions du magistère infaillible, le Pape peut très bien se tromper. Et puis, il peut y avoir également la pression qui peut être exercée par ceux qui l'entourent.

Quant à la vertu d'obéissance, elle est une vertu de la volonté, et non pas de l'intelligence[23]. Ni les Cristeros, ni les catholiques d'Action Française n'ont jamais eu le devoir d'estimer que Pie XI avait bien décidé. Ils ont bien eu, en revanche, le devoir d'obéir à sa décision. Cette obéissance fut très certainement d'un rare mérite. Mais elle ne les privait pas d'apprécier la situation avec tout le bon sens dont les avait dotés le Créateur.

La paternité

Le bon Pape Pie XI n'aura donc pas pris uniquement des décisions parfaites en l'an 1926. Mais il fut un Pape admirable. Ce qu'il a décidé, même maladroitement, il l'a décidé au nom de l'idéal du Christ-Roi dont il s'était fait le héraut dans son Encyclique de combat, *Quas primas*, du 11 décembre 1925.

Être admirable et sûr dans sa pensée, c'est ce qu'un catholique attend d'un Pape. C'est aussi ce qu'un fils attend de son père. A ce sujet, le bon père de famille sait bien que ses fils adolescents ne jugeront pas toujours ses ordres comme des décisions parfaites ; mais il s'efforce d'être auprès d'eux le père que Dieu leur a donné à aimer, à craindre et à admirer.

Quant à trouver toujours l'harmonie entre ses actes prudentiels et l'esprit de foi, comme nous le suggère ci-dessus la sage retenue de saint Pie X, voilà qui est sans doute le propre des chefs saints.

Source : Le monsieur Vincent – n°181 – Novembre 2026

Notes de bas de page

1. Nous bénéficions justement du récent travail de *Fideliter* puisque cette question fait l'objet du dernier numéro, fraîchement paru : n° 294 (novembre-décembre 2026).
2. Le 17 mai 1927.
3. Conférence aux sœurs, 24 septembre 1984.
4. Soyez soumis même aux mauvais maîtres (1 Petr. II, 19).
5. Somme théologique, II-II, q. 42.
6. Mais le mandat pontifical pour le sacre est toujours consenti en dernier recours. Derniers en date : Mgr Paul Liu Honggang (31/08/2026) ; Mgr André Ding Yang (08/09/2026) ; Mgr Ignace Ding Zuyao (15/10/2026).
7. Mgr Lefebvre, *La petite histoire de ma longue histoire*, p. 28.
8. *Considérations sur la France* (1796–1797).
9. Propos de janvier 1914 au Secrétaire du Saint-Office.

10. Mgr Lefebvre, Conférence, Ecône, 08/01/1974.
11. Charles Maurras fera une belle mort en 1952 : « *Seigneur, endormez- moi dans votre paix certaine […] ; [pour] La France des Bourbons, de Mesdames Marie, Jeanne d'Arc et Thérèse et Monsieur saint Michel.* » (Prière de la fin).
12. Texte dernièrement cité par Jean-Luc Mélenchon sur X, pour féliciter Léon XIV d'en avoir définitivement « tourné la page » dans son discours à l'Elysée du 25 septembre 2026 !
13. Dans la controverse de succession des derniers Mérovingiens supplantés par Pépin le Bref, saint Zacharie (741–752) trancha : « *Il vaut mieux appeler roi celui qui détient plutôt que celui qui n'a pas le pouvoir* ».
14. *Itinéraires*, avril 1968, p. 85.
15. Dès le surlendemain paraissait le manifeste des catholiques d'Action Française : « *Favoriser cet acte serait trahir. Il est atrocement douloureux pour des catholiques sincères de se trouver dans la situation où nous sommes. Il est pénible pour des fils de résister aux injonctions d'un Père. […] En refusant, nous ne pouvons cesser d'être bons catholiques ; en obéissant, nous cesserions d'être bons Français. Nous ne trahirons pas notre patrie : Non possumus.* » (L'A.F. du 22/12/1926). On croirait entendre un sermon de 1976…
16. Paroles du président du Conseil E. Herriot, janvier 1925.
17. Pages 57 et suivantes de sa biographie de Mgr Lefebvre.
18. Abbé V.-A. Berto, lettre du 15 octobre 1961.
19. Henri Massis, *Maurras et notre temps*, pp. 171–172. Maritain, de fil en aiguille, deviendra un ardent promoteur de la liberté religieuse.
20. Conférence aux fidèles de Montréal le 17 mai 1982.
21. Abbé V.A. Berto, *Principes de la direction spirituelle*, p. 86.
22. Conférence du 23 novembre 1980 aux fidèles d'Angers.
23. Lire à ce sujet l'article de M. l'abbé Girod dans *Le Sainte Anne* n° 363 (juillet-août 2025), disponible sur La Porte Latine.

Source : laportelatine.org/formation/le-bon-pape-pie-xi
© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France